Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20210630-2021-049-BF
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-049 / 7-1-3

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 24 juin 2021, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.
Les conseillers présents au nombre de 29 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. AMACHANTOUX, C.BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA,P. BONNARDON, F. BRABRI, M CHASSON, G. DA COSTA, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : J-P. ALIBEU, P. CHUNG-PEREZ, F. DUFFOUR, N. JULLIARD, A. MOTTE, B. SEVEN.

La secrétaire de séance désignée est G. DA COSTA.

OBJET : FINANCES / COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION : Adoption du Compte administratif 2020 : budget annexe pompes funèbres

---

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Yves Allardin -désigné Président de Séance pour la présente délibération- s'est fait présenter :

- Le Budget Primitif 2020 et les Décisions Modificatives 2020 qui s'y rattachent pour le budget annexe POMPES FUNEBRES de la commune de VOIRON.

Il s'agit de délibérer sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2020 du budget annexe POMPES FUNEBRES dressé par Monsieur le Maire.

Ces chiffres tiennent compte du résultat antérieur.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 204 055,55 €	67 960,92 €
Recettes	1 369 620,13 €	79 458,93 €
Résultat 2020	**165 564,58 €**	**11 498,01 €**
Résultat antérieur	429 286,00	216 251,09
Résultat cumulé	**594 850,58**	**227 749,10**
Excédent global de clôture	**822 599,68**	
Restes à réaliser nets à financer		-9 940,00
Excédent global de clôture disponible	**594 850,58**	**217 809,10**

Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20210630-2021-049-BF
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration Générale, Commerces et Sécurité en date du 21 juin 2021;

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De donner acte de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2020 et de la note d'analyse s'y rapportant pour le budget annexe POMPES FUNEBRES de la commune de Voiron ;

- De constater les identités de valeurs avec les indications du COMPTE DE GESTION 2020 et notamment les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget annexe POMPES FUNEBRES de la commune de Voiron ;

- D'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans le compte administratif 2020 pour le budget annexe POMPES FUNEBRES de la commune de VOIRON.

DECISION : La proposition est **ADOPTEE par 27 voix POUR - 7 ABSTENTIONS (A. BELLEVILLE, A. FAVIER, B. HUET, M. MISTRE) - (J. VIAL, J-P. ALIBEU, C. AMACHANTOUX) - Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE VOIRON (ISÈRE)

Julien POLAT

Pour le Maire empêché,
L'Adjoint aux finances, à l'administration générale et aux économies

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE VOIRON (ISÈRE)

Yves ALLARDIN

Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20210630-2021-049-BF
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021